

Le 07 novembre 2023,

NOTE D'INFORMATION N°34/2023

Objet : Aide au phishing

Cette note a pour objectif de vous donner quelques conseils :

Phishing. Mais concrètement c'est quoi ?

Il s'agit de mails et/ou de SMS envoyés par des personnes malveillantes qui se présentent comme ayant été envoyés par un membre de la société et dont l'objectif est de piéger afin d'obtenir des informations.

Ils peuvent vous demander de cliquer à travers de liens ou de vous attirer à vous connecter sur un site, jusqu'à saisir votre nom et votre mot de passe... Éléments que ces personnes vont utiliser à vos dépens.

Aujourd'hui certains mails sont proches de la perfection, mais ne sont pas envoyés par la société.

Merci de retenir ces points d'aide :

- Attention notamment aux fautes ou aux messages véhiculant un sentiment d'urgence ou de gravité
- Ne cliquez jamais sur un lien sans être certain de l'expéditeur !
- Préférez la recherche sur internet pour vous diriger vers la page officielle
- Choisissez un mot de passe sûr, composé d'au minimum de 12 caractères et qui doit :
 1. Intégrer des majuscules, des minuscules, des chiffres et caractères spéciaux.
 2. Éviter des données facilement devinables (date de naissance, nom, prénom,..)
 3. Renouveler régulièrement le mot de passe (90 jours)
 4. Jamais le même mot de passe sur des sites ou applications différents.
- Si vous êtes victime d'un mail malveillant :
 - Modifiez immédiatement votre mot de passe.
 - Restez vigilants : surveillez votre compte bancaire, mais aussi les mails que vous pourriez continuer à recevoir (une des techniques des malveillants est d'utiliser des informations volées pour obtenir la confiance et voler ainsi d'autres informations)

Enfin, sachez que la société a obligation de porter plainte dans les 72 heures en cas de cyber-attaque.

Nous avons décidé d'apporter un complément d'aide :
Dès que vous allez recevoir un mail, le système va contrôler que le domaine de provenance est hors périmètre de la société.

-----Message d'origine-----
De : inWebo Activation <noreply@myinwebo.com> Envoyé : mardi 7 novembre 2023 15:56 À : Nicolas GUEHENNEC <nicolas.guehennecc@assurpol.fr>
Objet : **EXTERNAL** Activation du service d'authentification inWebo
Attention : mail externe , suspicion de phishing "

Bonjour,

Un compte a été créé pour vous sur le site GSA+, sécurisé par le service d'authentification inWebo.

Cliquez sur ce lien ci-dessous pour activer votre compte :

<https://www.myinwebo.com/console/activate?code8215975&mode=7104>

inWebo team
myinwebo.com

NOUVELLE AIDE A LA PRISE DE DECISION

Après validation du comité de direction d'octobre 2023, une nouvelle information va vous aider dans la prise de décision en cas de doute d'un mail frauduleux. Cette information se présentera sous forme de message dans l'entête du mail et qui vous signalera la provenance au niveau externe du mail reçu.

Cette information vous sera utile en cas de tentative d'usurpation du « Prénom/Nom » d'un collaborateur ou des domaines reconnus plus bas.

Cette information a pour objectif de vous sensibiliser lors de la vue de ce message.

« Attention mail externe , suspicion de phishing »

Ce contrôle va se réaliser via le domaine de l'expéditeur et validé par le service informatique de GSA+.
Tout autre domaine en dehors des reconnus, seront considérés comme externes et donc susceptibles d'être dangereux.
Voici à ce jour, les domaines considérés comme validés :

•@amsre.fr,	•@amsre.com	•@assuratome-app.com
•@assuratome.fr,	•@assuratome.com	•@assuratome.net
•@assuratome.eu	•@assuratome.org	•@assurpol.com
•@assurpol.eu	•@assurpol.fr	•@geiechs.eu
•@gsaplus.fr	•@gsaplus.eu	•@gsaplus.onmicrosoft.com

Pour information, les domaines sont validés, car ils ont des comptes mails associés.
Si un domaine n'a pas de compte mail géré, il est inutile de l'ajouter.

Pour toute demande d'intégration de domaine à valider, merci de contacter le Responsable Informatique de GSA+.



Je suis à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous aider dans la démarche.

Abilio MATIAS
Responsable Informatique

